

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 44 (1899)
Heft: 11

Rubrik: Nouvelles et chroniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La différence de niveau entre les deux points extrêmes est de 400 m.

Quant au temps employé pour la rédaction du rapport lui-même, il varie entre 5 et 15 minutes.

L'église de Tamins est en construction et plusieurs patrouilleurs sont restés interloqués en voyant la bâtisse, ne sachant si on pouvait y installer un poste d'observation. D'autres se sont attardés à reconnaître minutieusement les trois ponts de Reichenau et en ont donné une description très complète.

Les résultats au tir (cible I) sont satisfaisants. Ce tir avait été organisé surtout pour contrôler l'état physique des hommes ; ceux-ci ne devaient en aucun cas arriver hors d'haleine sous peine d'exclusion du concours.

Peu après la rentrée du dernier patrouilleur eut lieu une réunion des participants. Une surprise bien méritée était ménagée aux vainqueurs. Outre une mention honorable décernée à chacun, les onze premiers reçurent des médailles commémoratives offertes par les commandants du 30^e et du 31^e régiment d'infanterie, par la Société des officiers de Coire et par l'école.

Une allocution patriotique du colonel Zwicky termina cette journée militaire si utile à tous les points de vue.

Lieutenant Arthur FONJALLAZ.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

Economies. — L'instruction de l'infanterie. — Manœuvres de cavalerie. — Service postal.

Les élections au Conseil national sont achevées ; pour certains partis les économies à opérer sur le budget militaire ont été le grand cheval de bataille électoral ; à Neuchâtel, le parti libéral et le candidat socialiste en avaient fait un point de leur programme et, le dernier ne promettait rien moins que la réduction d'un tiers du budget militaire.

Ce spectacle, en général, n'est pas nouveau ; ne voit-on pas, à chaque fin de législature, des projets même urgents, hâtivement et prudemment ajournés, parce qu'on ne veut pas se présenter devant le suffrage universel, dont on sollicite un nouveau baptême, avec un bagage législatif impopulaire ? Que deviendront devant les Chambres issues de la consultation populaire de 1899 les projets que leur ont légués leurs devancières ? Nul ne saurait le dire.

On ne saurait faire un crime au défunt Conseil national d'avoir renvoyé à son successeur des projets que la peur de déplaire au souverain aurait fait mutiler de façon à leur ôter leur portée. Il en est un qui, nécessairement, doit être repris : c'est celui concernant l'organisation du département militaire. En fait, les Chambres, par leurs votes accordant les ressources financières nécessaires à cet effet, ont sanctionné l'état de chose existant ; et puis, les retouches successivement apportées à l'organisation militaire ont rendu indispensables certaines modifications de l'organisation administrative. Il est nécessaire aussi que les fonctionnaires militaires soient mis sur le même pied que ceux des autres administrations, au point de vue du traitement ; or ce n'est pas le cas, puisqu'ils sont encore gérés par une loi spéciale.

Il est à remarquer qu'aucun programme de parti, ni de candidat, ne s'est avisé de dire sur quelle partie du budget militaire devaient porter les économies ; on aime mieux rester dans le vague ; on se contente d'affirmer la nécessité et la possibilité de faire des économies sur ce poste, mais sans dire ni où, ni comment. Une fois pourtant, nous avons entendu un orateur d'assemblée populaire demander la suppression de quelques-uns « de ces grands rassemblements de troupes qui coûtent si cher » parce que, comme chacun en convient, ils ne contribuent pas, dans la limite des frais qu'ils occasionnent, au dressage de la troupe, mais sont plutôt destinés à former des officiers supérieurs au commandement et au maniement de masses de troupes considérables. Or, ajoutait l'orateur, si cela était le cas, on pourrait en admettre la légitimité ; mais combien de fois ne devons-nous pas constater ce fait que des officiers pour lesquels on a fait ainsi de grands frais, se retirent du service, prématurément, sans avoir fait bénéficier le pays de l'expérience qu'il leur a donné l'occasion d'acquérir, et cela sans motifs suffisamment justifiés : blessures d'amour-propre, susceptibilité exagérée, échecs personnels, etc., et sans qu'on cherche à les retenir. Et alors tout est à recommencer, au grand détriment du commandement.

Est-ce à dire que l'on ne doit pas tenir compte, dans des limites raisonnables, de ce désir général de voir restreindre les dépenses militaires ? Assurément non. En s'engageant dans la voie des fortifications, on a été entraîné, peut-être, plus loin qu'on ne l'aurait voulu ; ne serait-ce pas le moment d'achever, de bien achever ce qui est commencé, puis de s'arrê-

ter ? Ce ne sont pas les fortifications qui nous sauveront en cas de guerre ; elles ne sont pas populaires, à cause des grosses sommes qu'elles coûtent, à cause des frais annuels qu'elles occasionnent et aussi à cause de ce semblant de troupe permanente mercenaire appelée garde de sûreté ; le peuple, jaloux, voit là, de mauvais œil, l'embryon d'une armée permanente ; il a tort, assurément, mais c'est son sentiment et c'est en vain que l'on lutterait là contre.

Qu'on fortifie tout juste pour satisfaire aux nécessités internationales, mais qu'on n'aille pas plus loin.

C'est notre armée de campagne qui serait, le cas échéant, notre véritable sauvegarde. Craignons d'en immobiliser une trop grosse part pour la protection, en temps de guerre, des positions fortifiées, et de dépenser pour celles-là les ressources que nous devrions consacrer à nos forces mobiles.

Or, nous ne sommes pas au bout des améliorations à réaliser.

L'infanterie attend toujours son tour. Sacrifiée en 1874 aux autres armes, elle n'obtient que péniblement et lentement les faveurs du budget. C'est à elle surtout qu'il faudrait songer maintenant. Les autres armes ont obtenu, en partie du moins, ce qu'elles désiraient ; l'infanterie réclame sa part. Elle réclame une prolongation du temps de service des recrues, réclamation impopulaire, nous ne nous faisons aucune illusion, mais nécessaire pour confirmer et rendre durable l'instruction reçue, nécessaire aussi pour donner, dans cette période d'instruction, une importance plus grande qu'on ne le peut faire actuellement, au côté éducatif ; elle réclame aussi une meilleure organisation des périodes d'instruction consécutives à l'école de recrues, soit des cours de répétition, de manière à les rendre annuelles et à totaliser le service à faire sur un moins grand nombre d'années.

Ces prétentions n'ont rien d'exagéré ; elles n'exigeront pas des sacrifices beaucoup plus grands que ceux consentis jusqu'à présent, ni en temps ni en argent ; mais, nous en avons la conviction, elles donneront à notre armée nationale une valeur militaire plus considérable.

Les brigades de cavalerie II et III ont eu leurs manœuvres à partir du 20 septembre ; la II^e brigade (colonel-brigadier Gugelmann), s'est réunie dans la contrée de Reinach-Therwyl-Bâle, la III^e (lieutenant-colonel Büel) dans la contrée de Bülach (Zurich). Les exercices ont été dirigés par l'instructeur en chef de la cavalerie, colonel Ed. Wildbolz ; ils ont été suivis par le chef de l'arme, colonel Markwalder.

Après que ces deux brigades eurent exécuté les exercices formels, l'état de guerre commença le 22 septembre et, le lendemain, elles se rencontrèrent près d'Oberfrick et Wittnau.

Le lundi 25 septembre, les deux brigades, réunies en une division,

sous le commandement de l'instructeur en chef, exécutèrent des exercices formels de division près de Möhlin. Ces exercices, exécutés pour la première fois par une division suisse de cavalerie, eurent un plein succès.

Le mardi matin, les deux brigades se séparèrent de nouveau et exécutèrent une nouvelle opération de guerre. La II^e brigade, comme aile gauche d'un corps ouest ayant atteint Brugg, refoula la III^e brigade, représentant la cavalerie indépendante d'un corps est, dans le triangle Rhin-Aar-Böttzberg. Les deux jours suivants, l'action principale se déroula près du château de Böttstein, sur la rive gauche de l'Aar, et près de Würmelingen-Stilli, sur la rive droite.

Après l'inspection, passée par le colonel Markwalder, dans la plaine de Würmelingen, cet officier exprima sa complète satisfaction.

— Les journaux se sont fait l'écho de plaintes sur le service de la poste militaire aux dernières manœuvres. Des envois et des lettres auraient mis un temps considérable pour arriver à destination et être distribués aux unités. Des télégrammes seraient parvenus avec 48 heures de retard à leurs destinataires. La faute en incomberait à la poste de campagne!

Nullement. C'est même une grave erreur que de se l'imaginer. Si on se rend compte que la dislocation n'était connue que tard dans l'après-midi, que les voitures de vivres auxquelles étaient remises les envois de la poste arrivaient parfois de nuit dans les cantonnements, que les unités partaient avant le jour, il pouvait parfaitement se produire que la distribution de ces envois ne s'effectuât pas le soir même.

D'ailleurs, dans bien des cas, les paquets ne renfermaient pas des objets indispensables, mais le plus souvent des provisions de bouche ou des boissons. A côté de ces paquets, la poste de campagne a été surchargée par des expéditions de cartes illustrées. On prétend qu'elle en a expédié plus de 200 000; un seul bataillon en aurait envoyé 1200 d'un seul coup. Les fourgons de la poste de campagne se sont trouvés dans l'impossibilité de suffire à tous les transports et on a dû, à plusieurs reprises, réquisitionner deux ou trois chars de supplément.

Il y a abus. A l'avenir, il faudra exclure non seulement tout envoi gratuit de cartes illustrées, mais chercher à restreindre les envois aux troupes en service au strict nécessaire, soit par des publications avant les manœuvres, soit par des ordres très stricts aux troupes pendant le service préparatoire.

Le service postal gagnerait également à être subordonné au Commissariat, puisque c'est par le canal de ce service que les envois sont acheminés en campagne sur les emplacements des unités.

Le chef du télégraphe de campagne a fait également l'impossible pour faire suivre les dépêches aux destinataires, mais tantôt la dislocation des

unités n'était pas connue, ou ne l'était que trop tard à l'état-major du corps, tantôt les dépêches étaient destinées à des localités dépourvues de télégraphe ou de téléphone. Il fallait alors forcément les remettre à la poste de campagne.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Les nouvelles formations du 1^{er} octobre. — Un flot de promotions. — Le nouvel inspecteur de l'artillerie de campagne. — Une rectification. — *Cuique suum*, un plagiaire maladroit. — Officiers détachés aux diverses écoles spéciales de Berlin. — Nos conscrits. — Quelques livres.

Par ordre de l'Empereur daté du 13 septembre, dernier jour des manœuvres impériales, le 2 octobre était le jour fixé pour les modifications prévues dans l'artillerie de campagne et les troupes de communication. Le dernier supplément de la « Rang und Quartierliste », pour les armées prussienne et wurtembergeoise tient compte de ces changements. Vous y trouverez la répartition rectifiée de l'armée, et dans leur nouvel ordre, les corps de troupes de l'artillerie de campagne et les troupes de communication. Manquent les indications concernant la Saxe et la Bavière. Ces deux Etats ont leur annuaire spécial; mais la Bavière n'a pas commencé le travail, et les formations de la Saxe sont encore très incomplètes.

Pour se faire une juste idée des nouvelles formations, il faut étudier « La répartition et les garnisons de l'armée allemande », édition du 2 octobre. Ce petit volume que publie deux fois par an la librairie de Bath, à Berlin, est toujours à jour et fournit des renseignements extrêmement clairs et exacts.

Comme bien vous pensez, la nouvelle répartition n'exclut pas toute irrégularité dans les formations. Sans doute, la division d'infanterie a sa brigade d'artillerie à deux régiments, ce qui signifie que l'artillerie est subordonnée aux divisions, et qu'un général-major ou un colonel faisant fonction de général de brigade est le chef de l'artillerie de la division en temps de paix comme en temps de guerre. Cependant vous verrez que deux divisions n'ont pas leur brigade mais seulement un régiment d'artillerie; c'est la 37^{me} division dans la Prusse orientale et la 39^{me} à Colmar. Les régiments attachés à ces deux divisions sont même subordonnés à des brigades d'artillerie d'une autre division.

La Saxe, qui possède deux corps d'armée, n'a que deux brigades d'artillerie, non encore endivisionnées. Les choses resteront en l'état pendant quelques années jusqu'à la création de deux nouvelles brigades.

Enfin les groupes d'artillerie, même en Prusse, ne sont pas encore au complet. Restent à créer 19 batteries qui le seront pour le 1^{er} octobre 1900.

En fait de cavalerie, la règle veut que chaque division dispose en temps de paix d'une brigade de cavalerie. Or, vous remarquerez que la 38^{me} division à Erfurt, la 39^{me} à Colmar et la 40^{me} à Chemnitz ne possèdent aucune cavalerie. Elles recevront plus tard quelques escadrons de chasseurs à cheval, mais qui ne seront pas réunis en régiments, le Reichstag ayant refusé les crédits pour la formation des états-majors.

Les troupes de communication sont organisées. La brigade de chemins de fer a ses trois régiments et sa section de l'exploitation, subordonnée au directeur des chemins de fer militaires. Fonctionne aussi l'inspectorat des troupes de télégraphe qui comprend trois bataillons, le premier à Berlin, le deuxième à Francfort s/Oder, le troisième à Coblenz; plus l'école de télégraphie pour la cavalerie. Est également organisée la section d'aérostiers, destinée à se transformer en un bataillon, et la section des expériences des troupes de communication.

On a formé, pour le dix-neuvième corps d'armée (deuxième saxon), un bataillon de pionniers, n° 22, et un bataillon du train, n° 19 (le n° 18 n'existe pas). Pour le onzième corps, un bataillon de pionniers n° 21 sera créé plus tard.

Naturellement, l'avancement, dans l'artillerie prussienne surtout, a été extraordinaire. D'après l'annuaire du mois de mai, 5 colonels n'avaient pas de régiments; pour autant de lieutenants-colonels manquaient les places dans les états-majors de régiment; pour autant de chefs de groupe les groupes nécessaires, 3 colonels seulement commandaient des brigades. Or, le supplément d'octobre nous informe qu'à l'heure actuelle 16 colonels commandent des brigades, et que même 17 majors commandent des régiments. Deux commandants de brigade seulement ont été nommés majors-généraux en obtenant leur commandement, l'accession à ce grade s'effectuant dans le cadre de l'armée comme pour tout officier supérieur. 42 capitaines ont été promus majors et désignés comme commandants de groupe, mais provisoirement sans brevet. Enfin au grade de capitaine ont été promus 158 premiers-lieutenants, et à ce dernier grade 184 lieutenants. Voilà un avancement comme jamais plus n'en reverra l'artillerie.

— Je vous ai parlé déjà du nouvel inspecteur ou plutôt faisant fonction d'inspecteur de l'artillerie de campagne, le major-général Schmidt. C'est un homme tout jeune encore. On compte même 6 commandants de brigade dont les brevets sont plus anciens que le sien.

Le major-général Schmidt est né en 1843, et a pris son service en 1862 dans l'artillerie de la garde. Lieutenant en 1868, il a fait la campagne de

1870-1871 comme capitaine dans son arme. Il devint membre de la commission des expériences et plus tard professeur à l'école d'artillerie. 1886 le trouva major, depuis 1889 il appartient à l'école de tir, en qualité d'instructeur puis de commandant. Il est bien préparé, comme vous voyez, pour sa nouvelle fonction d'inspecteur du tir.

Son successeur à la tête de l'école est le lieutenant-colonel Kettembeil. Deux majors ont été adjoints à ce dernier, à l'état-major de l'école. Celle-ci possède en outre 4 majors et 12 capitaines comme instructeurs. Elle forme deux groupes d'instruction à trois batteries; un troisième groupe sera créé ultérieurement. Nous sommes ainsi en pleine période de sollicitude pour l'instruction du tir dans l'artillerie de campagne, instruction que va compliquer encore l'introduction de l'obusier mod. 98.

— J'ai lu avec grand intérêt l'article du capitaine de Vallière dans votre livraison d'octobre. J'y ai remarqué toutefois quelques erreurs fort compréhensibles de la part de quelqu'un qui travaille à distance. Je prends la liberté de les relever.

La réserve n'a que le 2^e chariot de batterie (Vorrathswagen) (et non 2 fourgons) et les 2 chars d'approvisionnement. D'après le texte on pourrait croire à l'existence de 17 voitures; il y en a 16 en réalité. L'ancienne batterie possédait 20 voitures. Je complète ces renseignements en ajoutant que la batterie de canons ne transporte plus d'obus brisants, ils sont maintenant à la colonne légère, et qu'enfin le nombre de 574 batteries est exact, mais qu'il ne sera atteint que dans deux ou trois ans.

— Je complète le renseignement au sujet du Transvaal : celui-ci possède en effet quelques batteries Krupp; mais la deuxième fourniture est de Schneider (voir Wille, *Les canons de campagne à tir rapide*). Ce sont des canons à tir rapide.

Ma chronique d'octobre vous a entretenu d'une critique des manœuvres impériales parue dans la *Gazette de Cologne*. Vous en avez reproduit un extrait. L'auteur, du nom de Steinbauer, a suivi les exercices comme correspondant autorisé par la direction des manœuvres.

Or, je n'ai pas été peu stupéfait de voir ce même article de la *Gazette de Cologne* paraître dans l'*Allgemeine Militär Zeitung* (Darmstadt), n° 85, qui le donne comme rédigé à son intention par un participant aux manœuvres du XIV^e corps, soit un officier en service actif. Je profite de la situation de collaborateur d'une revue aussi estimée et aussi répandue en Europe que la vôtre pour relever ce procédé insolite. On se ferait une fâcheuse idée de notre armée si un de ses officiers avait pu écrire un pareil article.

Le directeur de l'*Allgemeine* s'est mis directement dans son tort : premièrement en s'appropriant un article dont il supprime l'indication d'origine; secondement en l'attribuant à un autre qu'à l'auteur.

Le cas n'est pas isolé. Dans son numéro précédent, la *Darmstädterin* publiait déjà un article de la *Gazette de Cologne* sur les manœuvres, également sans la citer, et en attribuant le dit article à un de ses propres correspondants, un officier supérieur wurtembergeois, prétendait-elle. Par malheur, ce soi-disant officier supérieur ignorait, paraît-il, les « couleurs » des partis en présence ; il fit succomber les « bleus » comme ennemi marqué au lieu des « rouges ». Tableau !

— Les mutations du mois d'octobre n'ont pas été nombreuses, mais ont revêtu une certaine importance. Je vous ai dit, dans ma chronique de juillet, que le gouverneur de Berlin, comte von Wedel, avait été nommé ambassadeur à Rome. Il reçoit comme successeur le général d'infanterie de Bomsdorff, depuis avril commandant du 10^e corps d'armée. A la tête de celui-ci a été désigné le lieutenant-général v. Stünzner qui commandait la 2^e division.

Né en 1839, Stünzner appartient à la cavalerie. Il prit part à la campagne de 1870-71 dans le 9^e dragons. Trois fois il passa par l'état-major, la dernière fois, de 1894 à 1897, comme quartier-maître principal. La 2^e division est échue au lieutenant-général de Alten, sorti de l'infanterie, et depuis deux ans quartier-maître principal. Le colonel Beseler prend ce dernier emploi. D'abord officier du génie, il a appartenu longtemps à l'état-major général ; en dernier lieu, il commandait un régiment d'infanterie à Cologne.

Comme avancement exceptionnellement rapide, je dois signaler celui du lieutenant-colonel de Pritzelwitz, aide de camp en fonction du roi. Il vient d'être promu hors tour commandant du 2^e régiment de la garde à pied. Entré dans l'armée en 1872 comme lieutenant dans la garde à pied ; plus tard, de 1890 à 1895 attaché militaire à Munich ; pendant six mois il commande un bataillon ; aide de camp depuis 1897.

Ont été mis à la retraite : 1 major-général, 18 officiers supérieurs, 32 capitaines et lieutenants. Ont été promus : 1 major général, 5 majors, 17 capitaines, 54 lieutenants, 226 enseignes. C'est un peu maigre cette fois-ci.

Petit détail d'équipement : il est question de rendre à la landwehr le casque qui, en 1866, avait été remplacé par le képi.

— Il ne sera pas apporté grand changement à l'état de l'armée en 1900. Entre autres, ne seront pas encore demandés les 7000 hommes pour l'augmentation des effectifs de l'infanterie dont le Reichstag a différé l'appel. Tout l'intérêt se portera sur l'accroissement de la flotte.

— Huit cents officiers de corps de troupes provinciaux sont arrivés à Berlin le 1^{er} octobre. Ils sont commandés pour les diverses écoles militaires et autres : 411 vont à l'académie de guerre, 206 à l'école d'artillerie

et du génie, 34 à l'école polytechnique, 10 à l'école d'aérostiers, 125 à l'école de gymnastique militaire, etc. Ne sont pas compris dans ce nombre les officiers envoyés aux écoles de tir à Jüterbog et à Spandau. Pour ne parler que de l'école de tir pour l'artillerie de campagne, les cours sont suivis par 26 capitaines, 46 premiers-lieutenants et 100 lieutenants ; en outre, 20 officiers supérieurs commandés chaque année. Ces chiffres croîtront avec les nouvelles formations.

— Jusqu'ici les conscrits qui devaient se rendre à leurs corps étaient réunis dans leurs arrondissements respectifs et conduits tous ensemble par un officier et par quelques sous-officiers à leur lieu de destination. On va faire l'essai d'appeler directement et isolément à leurs corps les conscrits ayant leurs garnisons dans le rayon du corps d'armée auquel ils appartiennent. On évitera ainsi les transports d'ensemble, mais l'essai ne réussira qu'avec l'appui réciproque des autorités de police de chaque localité et celle des chefs de gare.

— La littérature militaire a été productive ces derniers temps. Mittler et Sohn viennent de publier, de notre immortel Moltke, la deuxième partie du groupe III de ses œuvres, soit les travaux relatifs à l'histoire des guerres (*Moltkes Krieggeschichtliche Arbeiten. Kritische Aufsätze zur Geschichte der Feldzüge 1809, 1859, 1864, 1866, 1870-71*), en outre une édition populaire des œuvres de Moltke, édition en trois volumes et d'un prix modeste. A paru une deuxième édition de *La guerre de 1806 et 1807*, par le colonel de Lettow-Vorbeck. Le général von Müller publie le deuxième volume de *Die Thätigkeit der Deutschen Festungsartillerie bei den Belagerungen, Beschiessungen und Einschliessungen im deutsch-französischen Kriege 1870-71*. Ce volume traite des sièges de Schlestadt, Toul, Soissons, Langres, etc. J'en passe et des meilleurs. Je cite seulement « le développement des anciennes armes de guerre » que va publier le lieutenant-colonel Max Jähns, officier très versé dans l'histoire des armes de guerre et dans les sciences militaires.

CHRONIQUE ANGLAISE

La guerre dans le Sud africain.

Toute l'attention du monde militaire se concentre actuellement sur le Sud africain où depuis quelques semaines les hostilités ont commencé. Qu'on me permette de retourner quelque peu en arrière pour établir les causes du conflit.

C'est vers 1835 que des Hollandais du Cap, trouvant trop lourde la domination britannique, se mirent en route vers le Nord, emportant avec eux tout ce qu'ils possédaient. Ils s'établirent au delà du fleuve Orange puis du Vaal et créèrent là deux Etats qui furent bientôt déclarés indépendants, le Transvaal le 17 janvier 1852 et l'Etat libre d'Orange le 23 février 1854. Ce dernier eut encore maille à partir avec les Anglais en 1872 à propos de riches mines de diamants découvertes aux environs de Kimberley ; les Anglais finirent par se les approprier et donnèrent à la république d'Orange l'indemnité dérisoire de 90 000 livres sterling. Quant au Transvaal, il ne jouit pas très longtemps de son indépendance. Prétextant les guerres contre les Zoulous, les Anglais intervinrent, battirent les noirs et annexèrent la république le 12 avril 1877. Les colons hollandais, les Boers, ne se soumirent pas volontiers à cette opération ; hommes robustes, faits aux fatigues, excellents tireurs et chasseurs, ils voulaient vivre libres et indépendants. Pendant trois ans ils se contentèrent de réclamer constamment à l'Angleterre leur liberté, puis voyant que cela ne servait de rien, un beau jour, ils se révoltèrent. A la tête du mouvement se trouvaient M. Krüger, leur président actuel, le général Joubert et Prétorius, fils du fondateur de Prétoria, leur capitale. Les hostilités commencèrent dès le mois de décembre 1880, et deux mois après, le 26 février 1881, après quelques premiers succès de moindre importance, ils défont complètement l'armée anglaise à Majuba Hill, la mettent en déroute et en tuent le général sir Georges Colley.

Un moment les Anglais hésitèrent ; ils voulaient reprendre la lutte. Mais Gladstone qui venait de monter au pouvoir se prononça pour la paix et offrit aux Boers, qui l'acceptèrent, un arrangement provisoire par lequel on leur reconnaissait l'autonomie et un Volksraad sous la suzeraineté de la reine d'Angleterre. La convention définitive qui fut signée à Londres en 1884 ne parle plus de suzeraineté : elle réserve seulement en faveur de l'Angleterre un droit de veto sur les traités conclus par le Transvaal avec d'autres pays que l'Etat libre d'Orange.

Cette même année, on découvrit au Transvaal de nouveaux gisements d'or d'une très grande richesse. Les Boers n'en voulaient pas de cet or ; ils essayèrent d'abord d'en cacher l'existence mais ce fut en vain : des aventuriers, anglais pour la plupart, achetèrent à bas prix d'immenses terrains incultes qu'ils fouillèrent dans tous les sens. C'est à cette époque que fut fondée la ville de Johannesburg, ville à l'européenne, qui compte actuellement plus de 100 000 habitants. Par la force des choses le Transvaal commence à se civiliser ; on construit des routes, des chemins de fer reliant Prétoria et Johannesburg à la baie de Delagoa, au Cap et à Port Natal. Mais les Boers ne voient pas ces changements d'un bon œil ; il leur suffit de vivre dans leurs fermes tenant sous leur main rude et brutale les naturels du pays qu'ils désirent conserver sauvages. Le président Krüger va jusqu'à

refuser toute concession à de nouveaux chemins de fer, redoutant la création de nouveaux Johannesburg. Alors commencèrent contre les étrangers, les *uitlanders*, les mesures vexatoires qui ont amené le conflit actuel : droits d'entrée énormes sur le matériel nécessaire à l'exploitation des mines, sur les objets de première nécessité, taxe sur les huttes portée de 12 fr. 50 à 125 fr., concession du monopole de la dynamite à une compagnie qui majora les prix du 40 %, monopolisation de l'eau, enfin droit de sortie considérable sur l'or.

Et chaque jour on découvrait de nouvelles richesses dans le sol. Aussi, quoi de plus compréhensible que le désir de ces *uitlanders*, auxquels on rendait la vie si dure, d'obtenir le droit de cité pour pouvoir modifier les lois et règlements arbitraires dont ils étaient les seuls à souffrir. En vue de l'obtention des droits politiques, les Anglais de Johannesburg fondèrent une Union nationale qui s'entendit bientôt avec le syndicat de toutes les compagnies minières. Mais toutes les démarches étaient inutiles. Forts de l'appui de M. Cecil Rhodes, fondateur du syndicat minier et homme influent de la Chartered Company, les *uitlanders* préparèrent un mouvement, un soulèvement. Un ancien médecin, le docteur Jameson, chef de la police à cheval de la Chartered Company, promit son concours pour la fin de 1895. Le mouvement devait commencer dans un meeting à Johannesburg; mais au dernier moment les *uitlanders* d'autres nationalités se séparèrent des Anglais et le coup fut manqué. Le docteur Jameson pénétra quand même dans le Transvaal, mais réduit à ses propres forces il fut fait prisonnier par les Boers. C'est alors que l'empereur d'Allemagne envoya au président Krüger sa fameuse dépêche qui enleva à l'Angleterre toute envie d'appuyer ses ressortissants.

Dès lors les *uitlanders* ont continué de souffrir d'un régime spécial et sévère contre lequel ils ne cessent pas de lutter. Las de s'adresser inutilement au gouvernement transvaalien, ils se sont tournés vers leur pays d'origine. Le gouvernement anglais prenant leur cause en mains s'est mis en rapport avec les Boers. Ceux-ci ont compris qu'ils ne pouvaient plus s'obstiner dans leur refus; ils ont fait quelques concessions jugées insuffisantes par les Anglais qui ont appuyé leurs demandes par l'envoi de nouvelles troupes dans l'Afrique méridionale.

Puis un beau jour parut l'ultimatum du Transvaal. Entre temps, l'Etat libre d'Orange avait déclaré faire cause commune avec ses voisins et amis du Nord. L'ultimatum équivalait à une déclaration de guerre tellement ses conditions étaient inacceptables. Même les partisans de la paix en Angleterre durent changer d'attitude. Lord Rosebery, le chef du parti libéral, déclara hautement qu'il ne pouvait qu'approuver le gouvernement. Pourtant toute opposition à la guerre n'est pas supprimée en Grande-Bretagne, mais le peuple anglais, celui de Londres surtout en est, dans sa grande majorité, ardemment partisan. Signalons l'enthousiasme indescrip-

tible des habitants de la capitale accompagnant en chantant les troupes qui défilent, hurlant parfois si fort qu'ils couvrent les sons perçants des fanfares. Et l'accueil délirant fait aux jeunes lanciers de la Nouvelle-Galles du Sud que le Lord Maire, en costume de gala, harrangue de la plus belle façon. Et, au moment de l'expiration du délai fixé par l'ultimatum, la Bourse comme affolée, les opérations suspendues et tous, spéculateurs, banquiers, agents de change, se réunissant pour chanter le *God save the Queen*, puis le *Rule Britannia* ; partout dans les théâtres et les cafés chantants, les représentations de l'après-midi interrompues à 3 heures pour chanter en chœur l'hymne national. Enthousiasme si grand que l'étranger qui assiste à de pareilles manifestations se sent entraîné lui-même et salue chapeau bas la foule qui passe en chantant.

Là-bas, en Afrique¹, on est prêt à combattre et dès le 11 octobre au soir, on peut dire que les hostilités ont commencé ; rencontre de patrouilles d'abord, rien de bien sérieux, comme dans tout commencement. Les Anglais restent en expectative, occupant dans l'Est, avec une poignée d'hommes, Mafeking, et avec 3000 hommes Kimberley. Cecil Rhodes se trouve, paraît-il, dans cette dernière localité. Vrybourg sera la première ville qui tombera entre les mains du général boer Cronje, lequel à la tête de 7000 hommes environ la menace ainsi que les deux précédentes.

Au Sud de l'Orange, dans la colonie du Cap, la ville de Colesberg est également menacée. Dans le Natal, actuellement principal théâtre de la guerre, et dont la partie septentrionale pénètre comme un coin entre l'Orange et le Transvaal, les Anglais, laissant sans défense l'extrême frontière où se trouvent les défilés trop célèbres pour eux de Laing's Neck et de Majuba, ont établi plus en arrière leur ligne de défense à Glencoe, Dundee et Ladysmith, faisant front à la fois au Nord et à l'Ouest. Ils sont un peu plus d'une douzaine de mille. Vis-à-vis d'eux, au Nord de Newcastle et aux environs d'Harrismith se trouvent les Boers, quelque 20 000 en tout.

Le premier engagement sérieux eut lieu aux environs de Glencoe, le 10 octobre, la veille de l'anniversaire de la bataille de Trafalgar. Pour marcher au Sud, les Boers du Transvaal s'étaient divisés en trois colonnes : la colonne du Nord commandée par le général Erasmus, venant d'Ingagane, celle de l'Est commandée par le commandant Lucas Meyer, venant de Vryheid et celle du Sud-Ouest commandée par le général Viljoën gagnant Elandslagte.

La colonne de l'Est seule prit part au premier combat. Les Anglais avaient établi leur camp sur les pentes d'une colline faisant front aux hauteurs escarpées de Glencoe-Hill sur les crêtes desquelles les Boers, pendant la nuit, avaient installé leur artillerie. Le camp avait passé la nuit

¹ Je tiens à faire observer que, dans cette chronique, je ne puis donner que les grandes lignes et dois laisser de côté bien des particularités, sur lesquelles le télégraphe ne fournit que des renseignements incomplets et souvent contradictoires.

l'arme au côté prêt à combattre au premier signal. Dès que l'aube paraît, les batteries anglaises s'en vont prendre position au-dessus du camp pendant que les Boers ouvrent le feu; l'artillerie de ces derniers est mal servie, le tir est extraordinairement lent et les projectiles n'atteignent pas; au contraire l'artillerie anglaise tirant avec une grande précision eut bientôt fait de réduire au silence l'une après l'autre les pièces de leurs ennemis. A sept heures et demie le général Symons donne l'ordre à l'infanterie de sortir de ses retranchements et de marcher à l'attaque. A l'aile droite se trouve le 1^{er} bataillon des King's Royal Rifles, au centre le 2^e bataillon des Royal Dublin fusiliers, à gauche le 1^{er} bataillon de Leicestershire; ils avancent lentement mais résolument, profitant avec soin de tous replis du terrain pour se dissimuler, puis le feu de l'infanterie commence, terrible des deux côtés, les Boers justifiant pleinement leur réputation d'excellents tireurs, visant à chaque coup, comme à l'affût. Un instant, de part et d'autre, comme si l'on s'était entendu d'avance, le fracas de la bataille cessa, les Anglais avançaient toujours. Puis le vacarme reprit plus fort, comme si une rage nouvelle s'était emparée des combattants. Cela dura jusqu'après 9 heures. Alors le général Symons fit sonner la charge. Les hourras retentissent et l'infanterie s'élance de plus belle en haut la pente; la marche est pénible, les officiers sont en avant entraînant leurs hommes par leur exemple et s'offrant trop crânement aux balles ennemies qui ne les ménagent pas; le général Symons tombe en tête de ses troupes frappé dans le ventre. On l'emporte sans connaissance et sa première question en revenant à lui fut de demander comment allait la bataille. Quelques centaines de mètres encore et l'on est sur la crête, les pertes augmentent mais on avance toujours. A l'aile gauche le 18^e hussards et les volontaires montés du Natal aidés par les Leicesters s'efforcent de tourner l'ennemi et de lui couper la retraite. Vers 10 heures les Anglais sont sur les crêtes et les Boers fuient vers le Nord-Est. C'est en les poursuivant qu'un escadron du 18^e lanciers s'engageant trop témérairement fut fait prisonnier.

La colonne du commandant Lucas Meyer est en fuite, mais pour bientôt revenir à la charge secondée par la colonne nord, les deux sous le commandement du général Joubert. A plusieurs reprises, elles tentèrent l'attaque du camp de Glencoe, sans réussir, repoussées chaque fois par les sorties des Anglais.

La troisième colonne, celle du général Viljoen, s'était portée entre Glencoe et Ladysmith, essayant d'intercepter les communications entre l'armée du général Yule à Glencoe, environ 4000 hommes, et le gros des forces anglaises à Ladysmith, à peu près 9000 hommes. C'est de cette localité que le général White, commandant des forces anglaises au Natal jusqu'à l'arrivée de sir Redvers Buller, expédia le 21 octobre le général French en reconnaissance, pour rétablir précisément les communications avec le général Yule. Les troupes qu'il avait sous ses ordres étaient les

suivantes¹ : le 5^e lanciers, un escadron des dragons de la garde, la cavalerie légère (volontaires du Natal), les 21^e et 42^e batteries de campagne, un demi-bataillon de Devonshire, un demi-bataillon des Gordon-highlanders, un demi-bataillon de Manchester. Déjà dans la matinée, ces troupes se heurtèrent à de petits détachements boers, mais cela ne donna lieu qu'à des engagements sans importance ; le véritable combat devait commencer l'après-midi.

Les Boers occupaient près d'Elandslaagte une hauteur en pain de sucre où ils avaient élevé des retranchements. Comme à Glencoe, ce furent les artilleries qui commencèrent par un duel, sérieux cette fois ; les Boers tiraient juste, leurs projectiles éclataient bien, seulement leurs quelques pièces, malgré les prodiges qu'elles firent, ne purent pas lutter contre les deux batteries anglaises. Après un petit engagement de la cavalerie légère avec les Boers montés, l'attaque de l'infanterie commença. Les Devonshire attaquant de front et les Manchester et Gordon-highlanders à l'aile gauche tournant l'ennemi. Le temps était sombre, la nuit approchait, il ne fallait pas perdre un instant. A 4¹/₂ h, par une pluie torrentielle, les Devons s'élançant en avant ; c'est à eux qu'incombait la tâche périlleuse de couper, sous le feu violent de l'ennemi, les fils de fer qu'avaient tendus les Boers. Trois fois on revint à l'assaut et ce ne fut qu'à la troisième reprise, vers 6 h. du soir, une demi-heure avant la nuit, que l'infanterie anglaise, décimée elle-même, ayant perdu presque tous ses officiers, arriva sur les positions de son adversaire. Cette infanterie a fait ce jour-là un effort merveilleux pour vaincre dans de pareilles conditions ; c'est aux cris de « remember Majuba », que les entraînaient leurs chefs, payant la plupart du temps de la vie l'exemple qu'ils donnaient à leurs soldats. Les Boers, poursuivis par la cavalerie, s'enfuirent abandonnant leur camp avec tentes et voitures ainsi que deux canons. Le général boer Kok et le colonel Schiel furent faits prisonniers ; le premier grièvement blessé, succombera bientôt à ses blessures.

A Glencoe-Dundee, le général Yule, continuellement harcelé par des forces bien plus considérables que les siennes, ne peut plus guère tenir ; il se sent trop isolé ; aussi, dès le 22, se décide-t-il à la retraite sur Ladysmith, laissant ses blessés à Dundee que les Boers bombardent. Il mit trois jours pour opérer sa jonction avec le général White, jours de marche pénibles, dans un pays coupé, par des routes défoncées que le temps pluvieux rendait plus mauvaises encore. Le 26 ou le 27, le mouvement était terminé.

De leur côté, dès le 28, les Boers d'Orange et ceux du Transvaal se sont réunis et s'apprêtent à investir Ladysmith qu'ils entourent bientôt de trois côtés, à l'est, au nord et à l'ouest, et qu'ils menacent de leurs

¹ Les données concernant la cavalerie varient suivant les sources.

pièces de siège amenées de Dundee. La situation du général White n'est pas des plus enviables, il court le risque de voir bientôt coupées ses communications avec Pietermaritzburg et Port-Natal. Dimanche 29, pour compléter les renseignements donnés par ses patrouilles, il observe lui-même depuis un ballon captif les positions ennemies et se décide à effectuer dans la nuit une sortie avec toutes ses troupes. Il forma trois colonnes : celle de droite devait engager directement le combat secondée par celle du centre qui devait prendre les Boers par le flanc ; la colonne de gauche protégerait le mouvement sur la gauche. Comment le général Joubert fut-il renseigné sur les intentions de son adversaire, c'est ce qu'il faudrait savoir, toujours est-il que soit par des espions, soit autrement, il en eut connaissance à temps, et à l'aube, quand les Anglais arrivèrent sur les positions précédemment occupées par l'ennemi, celui-ci avait disparu. Il aurait peut-être été prudent de se retirer ; au contraire, sans se méfier qu'il pouvait tomber dans un piège, le général White continua sa marche en avant. Tout d'un coup, une colonne considérable de Boers se précipite sur l'aile droite, la fait reculer et oblige le centre à opérer un changement de front, puis de battre en retraite à son tour ; quelques canons tombèrent même aux mains de l'ennemi. Quant à la colonne de gauche, elle se trouva complètement isolée et pour comble de malheur, sans qu'on sache bien ni comment, ni pourquoi, une panique bizarre s'empara des mules qui portaient la munition de réserve pour l'infanterie ; elles s'emballèrent et disparurent du côté de l'ennemi, suivies immédiatement par celles de la batterie de montagne. On croira ce qu'on voudra de cette étrange fuite, ce qu'il y a de certain, c'est que cette colonne de gauche ne rentra pas à Ladysmith, la plupart de ceux qui la composaient (1500 à 2000) ayant été faits prisonniers. Ce fut le premier désastre des Anglais, revers dont le général White prend crânement toute la responsabilité : « Je suis seul responsable, aucun blâme ne peut être fait aux » soldats, la position était intenable. »

Dès le lendemain, les Boers reprirent leurs anciennes positions, cherchant de nouveau à investir complètement la ville. Le 2 novembre, à 2 1/2 h. du soir, les communications télégraphiques avec Ladysmith sont interrompues ; ce n'est peut-être que l'ouvrage de quelque patrouille, mais l'investissement complet ne saurait tarder. La garnison de Colenso a déjà dû se retirer devant les forces ennemies.

M. W.

CHRONIQUE FRANÇAISE*(D'un correspondant spécial.)*

La tenue bourgeoise. — Conflit d'idées. — L'armée et la république. — Un volume intéressant : *L'armée d'une démocratie*, par Gaston Moch.

Quel maître coup de pied le général de Galiffet vient de donner dans notre fourmilière militaire ! Depuis le 13 octobre on discute, on s'agite, on s'indigne ou l'on rit, suivant les tempéraments, mais nul ne reste indifférent, si ce n'est les officiers de la garnison de Paris, à peu près désintéressés dans le débat.

Vous devinez que j'entends parler de l'interdiction de la tenue civile, qui vient de faire l'objet d'un décret incendiaire. Elle était inattendue complètement, aussi y en a-t-il eu des ah ! et des oh ! de surprise !

Le rapport au Président de la République résume, dans ce style au fleuret qu'affectionne le général de Galiffet, les motifs de cette mesure insolite. Lisez :

Il résulte des rapports qui me sont parvenus que la tolérance accordée aux officiers, en ce qui concerne le port d'habits bourgeois, a produit les plus fâcheux résultats.

Cette tolérance, dont beaucoup d'officiers ne font usage que pour imiter des camarades plus fortunés, impose des dépenses qui sont hors de proportion avec les ressources de la plupart des officiers.

Elle les détourne de l'accomplissement de leurs devoirs journaliers. Elle les amène à envisager comme une corvée le port d'un uniforme qu'ils doivent s'honorer de revêtir toujours et partout.

Elle rend plus difficile la surveillance des chefs : elle est contraire à la discipline et diminue la considération de l'officier aux yeux de ses subordonnés.

Enfin, elle constitue, sans raisons sérieuses, une exception aux règles adoptées et soigneusement maintenues dans les meilleures armées de l'Europe.

Pour ces motifs et pour beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, j'ai l'honneur de vous proposer de décider que l'uniforme sera porté en toutes circonstances par les officiers de tous grades ou assimilés en activité de service.

L'application de cette règle absolue, dont les officiers généraux et chefs de corps ou de service tiendront à honneur de donner l'exemple, ne souffrira d'autres exceptions que celles relatives aux officiers en garnison à Paris et aux militaires en congé ou permission.

J'ai fait préparer, en conséquence, le projet de décret ci-joint.

De tous ces considérants, le plus insignifiant en apparence pourrait bien être le plus important en réalité. Les économies de vêtements, l'imitation des camarades fortunés, la surveillance des chefs, ces points sont discutables. Ce qui ne l'est plus, c'est les motifs « qu'il serait trop long d'énumérer ». Là est la grande raison, celle qui nous vaut le retour à la « règle absolue » du port de l'uniforme. L'incident de Montélimar ne doit-il

pas être rangé parmi les motifs que le ministre n'a pas le temps d'énumérer? Beaucoup d'entre nous n'en voient pas d'autres, et il est probable, en effet, qu'en uniforme, le sous-lieutenant de Benardy et ses camarades n'auraient pas occasionné le scandale dont on a tant parlé.

Quant à la règle absolue, elle le sera pendant quelques semaines, pendant la durée d'un ministère peut-être, — la vie d'une rose, — mais tôt après, elle tombera en désuétude avec la complicité bienveillante des chefs supérieurs eux-mêmes, aussi peu désireux que leurs subordonnés de s'astreindre à la tenue militaire perpétuelle.

Le décret du 13 octobre n'a pas une bonne presse, loin de là. Ça été, dès sa publication, une tempête de protestations dont quelques échos résonnent encore. Les journaux militaires ont même accueilli des lettres de réclamation où perce parfois un véritable esprit d'insubordination. On dirait vraiment que l'obligation de l'uniforme est un outrage à la dignité d'un officier. Je vous recopie, à titre d'exemple, une lettre publiée par le *Progrès Militaire*. Son auteur s'est visiblement appliqué à rédiger une sorte de contre-partie de l'exposé ministériel :

C'est le général Thibaudin, ministre de la guerre en 1883, qui fit étendre équitablement à tous officiers de l'armée la tolérance de la tenue bourgeoise, dont jouissaient seuls ceux de la garnison de Paris et tous les militaires en congé ou permission. La mesure fut favorablement accueillie dans l'armée et ne produisit pas les inconvénients que prédisaient les rigoristes, et qu'a allégués le ministre de la guerre actuel pour la faire abroger par le décret du 13 octobre dernier.

La dépense supplémentaire, occasionnée par le port des habits bourgeois, est nulle, parce que leur usage ménage d'autant les effets militaires.

La tolérance ne détourne pas les officiers de leurs devoirs journaliers, puisqu'ils n'en jouissent qu'en dehors du service, pour lequel ils revêtent très volontiers l'uniforme qu'ils s'honorent de porter.

Leur surveillance n'en est pas rendue plus difficile à leurs chefs, car un officier en bourgeois est facilement reconnaissable, même par tout le monde et, à fortiori, par ses supérieurs.

Cette tolérance n'est donc pas contraire à la discipline, et elle ne diminue en rien la considération de l'officier aux yeux de ses subordonnés, qui le saluent, quand ils le connaissent, comme s'il était en tenue militaire.

Quant à l'exception qu'elle constitue aux règles des meilleures armées européennes, on ne voit pas qu'elle ait été préjudiciable à la nôtre, depuis 16 ans qu'elle en a le privilège.

Il n'était donc pas inutile que, pour justifier le décret, le ministre ajoutât aux motifs allégués tous les autres qu'il trouve trop long d'énumérer, dans un style encore moins militaire que la tenue qu'il vient de faire proscrire.

A défaut, l'armée pourrait voir dans la nouvelle mesure une nouvelle vexation, doublée d'une suspicion, dont ses officiers ne méritent certes pas d'être l'objet.

Mais assez sur cette question du port de l'uniforme dont l'intérêt est, en somme, très relatif. Si tous nos officiers se passionnaient pour les de-

voirs du service autant que pour cette affaire de tenue, notre armée dépasserait toutes les autres de cent coudées

Que d'objets plus importants sollicitent en ce moment l'attention de notre monde militaire français ! Les coups de plumes et les résolutions viriles du ministre de la guerre ne sont pas les seuls, ce ne sont même pas les principaux. Qu'il cherche le rajeunissement des cadres, qu'il le provoque en appelant de nouvelles forces à la tête de l'armée, qu'il s'applique à mettre un terme au pouvoir des coteries dans l'appel au généralat, toutes ces mesures peuvent recevoir l'approbation de l'armée, lui paraître intrinsèquement bonnes, et l'être en réalité. Ce ne sont cependant que des mesures prises pour ainsi dire au hasard des occasions, et sans liaisons suffisantes entre elles. On cherche le fil conducteur et on ne le voit pas. Notre armée souffre dans ce moment-ci d'une sorte de désenchantement ; elle sent qu'un ressort s'est brisé ; se croyant pendant longtemps intimement unie à la nation, elle s'aperçoit tout à coup qu'il existe pour le moins un malentendu et que dans la nation des puissances se dressent qui prétendent faire de l'armée de la France leur armée, et du soldat français leurs soldats.

Nous sommes tombés dans cet extraordinaire état d'âme que le cri de : « Vive l'armée » signifie pour certaines gens, pour certains manifestants de la rue ou des salons : « A bas la République ! », « à bas le gouvernement ! » Ils ont mis leur espoir politique dans l'armée ; elle est là pour servir leurs ambitions ; la force qu'elle représente doit les aider dans leurs projets de renversement de l'ordre établi, dans leurs espérances de coups d'Etat, de restauration ou plébiscitaire.

Et par contre-coup, nous voyons leurs adversaires se retourner contre l'armée, la poursuivre de leurs attaques ou tout au moins de leur méfiance ; faire d'elle, eux aussi, un pouvoir en dehors de la nation, qu'on redoute et qu'on flatte, que l'on aime peut-être, mais que l'on craint plus encore, comme si l'on prévoyait un abus possible de la force dont elle dispose.

De fil en aiguille, on en arrive de part et d'autre à cette conclusion parfaitement fausse et qu'explique seulement l'aveuglement dans lequel nous ont jeté les passions du jour, que l'armée, école de discipline et d'obéissance, de soumission nécessaire aux ordres d'un chef, est inconciliable avec la République, qui suppose la liberté des individus, la souveraineté de tout le peuple et par conséquent, chacun pour sa part, de tous les membres du peuple. Les uns prétendent que la monarchie seule est capable de sauvegarder la discipline militaire, parce qu'elle est, comme l'armée, hiérarchiquement organisée, et que le chef de l'armée est en même temps le chef de la nation. Et les autres seraient sur le point de soutenir la même opinion, mais en y arrivant par une autre voie ; la discipline militaire, suivant eux, serait contraire à la dignité du citoyen démocrate.

Cela est absurde, et en contradiction avec une foule de faits. Notre armée elle-même le prouve. Il n'est pas un de ceux qui la connaissent qui ne proclame sans hésitation les progrès réalisés depuis un quart de siècle de république. Ces progrès sautent aux yeux, ils sont l'évidence. Notre armée de 1899 représente une puissance autrement considérable que celle de 1870; nos adversaires d'alors le reconnaissent hautement, et nous pouvons nous rendre cette justice que les efforts accomplis n'ont pas été vains.

Et si nous remontons dans le passé, qui ne sait que dans les armées de la première république, l'enthousiasme démocratique le plus débordant n'a jamais exclu le plus ardent esprit militaire, si bien que ces armées en sabots ont pendant six années résisté victorieusement à toute l'Europe coalisée.

Non certes, il n'y aucune opposition de principe entre le régime républicain et les exigences de l'armée, et si nous découvrons des indices trop certains d'incompatibilité d'humeur entre notre république actuelle et notre armée actuelle, cela tient uniquement à ce qu'en proclamant la première on n'a introduit dans la seconde aucune réforme correspondante.

Depuis vingt-cinq ans, depuis plus longtemps même, on s'est efforcé de développer notre armée sur une base vicieuse. Cette base est la loi du recrutement, continuellement modifiée, jamais intégralement applicable. On aurait dû jeter résolument l'édifice à terre, et reconstruire avec des matériaux neufs. Au lieu de cela, on a tenté replâtrages sur replâtrages, consolidant tant bien que mal la maison qui se crevassait. En définitive, tout le monde est mécontent et les voix qui réclament un changement radical et de plus en plus nécessaire vont se multipliant. Puissent-elles ne pas clamer dans le désert.

Un des plus originaux de ces réformateurs, et l'un de ceux dont l'œuvre mérite le plus justement de retenir l'attention est Gaston Moch, un ancien capitaine d'artillerie, dont plusieurs ouvrages solidement charpentés ont fondé la réputation. Vous le connaissez d'ailleurs. Vous avez cité son nom déjà, précisément à propos du volume qu'il vient de publier : *L'armée d'une démocratie*.

C'est une œuvre remarquable, très substantielle, très forte, documentée avec un soin minutieux, et qui représente une somme de travail tout à fait exceptionnelle. C'est en outre l'œuvre d'un esprit clairvoyant, qui sous la complexité des faits, discerne et fait ressortir avec netteté les principes. C'est enfin l'œuvre d'un homme courageux, d'un caractère; il n'y a pas chez lui de compromissions; il va droit son chemin, superbe devant les critiques, disant ce qu'il pense et comme il le pense, parce que tel est le devoir de l'écrivain honnête et convaincu.

Je lui reprocherai toutefois un peu de sécheresse dans le développe-

ment de son argumentation. Le mathématicien, le théoricien sorti de l'Ecole polytechnique et qui en a gardé l'empreinte ne cède pas assez souvent la plume à l'homme, au psychologue. Pour lui, tous les problèmes se résolvent à l'aide d'un syllogisme, et c'est ce qui effarouchera parfois les lecteurs de son livre. L'âme, et une âme très humaine, très humanitaire devrais-je dire, transparait cependant quelquefois à travers les chiffres. La réforme qu'il propose, et qui n'est autre que la transformation successive de toutes les armées permanentes en milices calquées sur votre armée fédérale, lui inspire ici et là des lignes d'un vibrant enthousiasme, lignes fugitives, mais d'autant plus remarquées.

Voyez la conclusion, par exemple, qui résume les avances que recueillerait la « grande puissance » qui aurait, la première, le courage et le bon sens de se transformer en une « grande Suisse » et deviendrait ainsi un objet d'émulation pour les nations voisines :

« Ayant ainsi mérité l'admiration et la reconnaissance de l'humanité, en prenant l'initiative de la plus grande révolution morale et matérielle que l'histoire puisse enregistrer, elle se couvrira d'une gloire impérissable et sans seconde ; elle sera la nation libératrice, la directrice morale du monde civilisé. »

» Je souhaite pour mon pays que cette nation si bien avisée soit la France. »

Voyez aussi certains chapitres de la partie consacrée aux institutions militaires de la Suisse. Vous y trouverez, pour votre armée, des accents de sympathie qui ne vous laisseront pas indifférents. Moch vous tresse des couronnes comme vous n'avez pas souvent coutume de vous les tresser à vous-mêmes, si j'en juge par certains articles de la *Revue militaire suisse*.

Le point de départ, sous-entendu, de l'*Armée d'une démocratie* est la renonciation de la part de la France à toute idée de revanche. C'est un acte singulièrement hardi pour un officier français de servir cette thèse comme base d'une réforme militaire. Une génération a beau avoir passé depuis l'année terrible, la masse n'en reste pas moins comme par le passé fidèle à ses espérances de retour aux anciennes frontières. Non que la nation tienne réellement à reprendre les armes pour reconquérir ce qu'elle a perdu, mais elle ne veut pas se donner l'apparence d'une reculade qui lui paraîtrait honteuse. Désarmer tant que la question de l'Alsace-Lorraine n'est pas réglée autrement qu'elle ne l'est serait, pense-t-elle, une lâcheté, et aucun homme politique, connaissant cette opinion du public, n'oserait, dans le moment actuel, mettre à exécution le généreux projet de Gaston Moch.

Est-ce à dire qu'il en sera toujours ainsi ? Je ne le pense pas. Le temps adoucit toutes les amertumes et guérit toutes les blessures. Les idées, les sentiments aussi, se modifient avec les circonstances. N'entend-on

pas, depuis deux ou trois ans, des voix qui s'élèvent pour plaider l'alliance allemande ? Et pas des Jules Lemaitre seulement, mais même des officiers écrivant dans la presse militaire. Tout récemment encore, un collaborateur de la *France militaire* défendait chaleureusement l'alliance avec l'Allemagne ; le colonel Thomas l'appuyait, demandant toutefois, mais sans grande conviction, la rétrocession de l'Alsace-Lorraine, en échange d'une colonie, du Tonkin par exemple ou de Madagascar. Ce n'est donc plus de revanche qu'il s'agit, c'est d'un arrangement à l'amiable, d'un échange de territoire, ce qui signifie qu'on admet aujourd'hui les droits de propriété des Allemands sur les deux provinces. Quel chemin parcouru depuis vingt-huit ans !

Gaston Moch ne doit donc pas désespérer. Le grain qu'il sème aujourd'hui finira par germer et par donner la moisson qu'il en espère.

La « revanche » n'étant plus en cause, et la France devant renoncer à toute idée de conquête, au moins en Europe, son armée ne saurait plus avoir qu'un seul but, celui de la défense du sol national. Des quatre objets que l'on assigne aux armées : défense du territoire, conquêtes, maintien des lois à l'intérieur, éducation morale et physique de la nation, l'auteur ne retient que le premier. L'armée ne doit plus être nécessaire que pour prévenir une attaque, et pour cela, une organisation purement défensive est suffisante, du moment qu'on saura bien au dehors que cette organisation est réellement appropriée à son but de résistance.

Pour l'obtenir, pas n'est besoin du service militaire de longue durée. Que de temps ne perd-on pas à la caserne, et quelle erreur de croire que pour inculquer au soldat l'esprit militaire sans lequel il ne peut être un bon combattant, il faille le retenir deux ans, trois ans sous les drapeaux.

L'histoire n'est-elle pas là, qui montre ce qu'ont pu des armées improvisées, celles de la Révolution française, par exemple, déjà citées ; celles des guerres de l'indépendance allemande, — car on peut dire que l'armée prussienne de 1813 et jusqu'à Waterloo, cette armée due aux vues si claires et si habiles de Scharnhorst, était une armée de simples miliciens ; celles de la guerre de Sécession ; enfin, tout près de nous, celles de la France elle-même après Sedan, les armées de la Défense nationale, sorties de terre à l'appel d'un Gambetta, et qui, mal instruites, à peine équipées, armées des armes les plus dissemblables, inférieures à maints points de vue aux milices suisses, prolongèrent héroïquement pendant quatre mois la défense de la France.

Et Moch termine ce chapitre de son volume par le passage suivant de la brochure de Bebel : *Pas d'armée permanente, mais une milice* :

Chaque fois qu'un des grands Etats civilisés — Angleterre, France, Etats-Unis, Prusse — a été frappé d'une catastrophe, ce n'est pas l'armée permanente qui a sauvé le pays, mais bien cette puissance élémentaire qui s'appelle le peuple. A l'appui de ce fait, on pourrait citer encore les populations de l'Es-

pagne et du Tyrol, qui, réduites à elles-mêmes, tinrent tête à l'envahisseur, longtemps après la disparition de tout organisme officiel et militaire.

Mais cette force, irrésistible pour la défense d'une juste cause, il ne s'agit naturellement pas de la laisser à l'état chaotique. Pour qu'elle produise tous ses effets, il faut l'organiser, et l'organiser de la manière qui convient le mieux aux conditions des sociétés modernes : non en armée permanente, mais en milice.

C'est ici que se place la deuxième partie du volume : *Notes sur l'armée suisse*. L'auteur y développe un exposé de votre organisation militaire : les autorités militaires, le recrutement et les formations de l'armée, l'instruction tant de la troupe et des cadres que l'instruction militaire préparatoire et l'organisation des sociétés de tir, enfin l'administration et le budget. Un chapitre spécial est consacré ensuite aux réformes proposées en Suisse, aux résultats obtenus et aux appréciations d'ensemble.

Ce n'est pas à moi à vous dire si le tableau est complet. Vous êtes mieux à même d'en juger. Mais pour autant que je connais la manière de Gaston Moch, il aura pris soin de se documenter d'une manière précise et de telle façon que son œuvre ne comporte aucune lacune. Vous verrez en le lisant si je me trompe¹.

La troisième partie de l'ouvrage traite de la « Réorganisation de l'armée française ». Celle que propose l'auteur est en grande partie calquée sur le système suisse, mais en ayant soin de combler les lacunes qu'il présente encore. Les écoles de recrues d'infanterie, par exemple, sont portées à soixante jours, etc. L'auteur publie même un projet de toutes pièces, projet en 126 articles, qu'il fait suivre, pour le détail, de divers commentaires explicatifs. Ce projet tient compte naturellement de certaines exigences que vous ignorez en Suisse, les exigences de la marine et de l'armée coloniale. Mais tel que, et en tenant compte des conditions différentes des deux pays, il apporte au budget une économie de 287 millions, sans parler des capitaux produits par les centaines de mille hommes immobilisés actuellement dans les casernes, sans profit pour la prospérité nationale.

J'aurais voulu vous donner de l'œuvre remarquable de Gaston Moch

¹ Notre collaborateur ne se trompe pas. Le tableau de nos institutions militaires résumé par M. le capitaine Moch est absolument complet et d'une clarté lumineuse. Nous pouvons ajouter qu'il n'existe pas actuellement en Suisse un ouvrage qui présente mieux, avec plus de souci de l'exactitude, et d'une façon plus intelligente, l'ensemble de notre organisation. A ce titre, il pourra être consulté avec fruit par n'importe quel officier de l'armée fédérale. Nous ne serions point étonné que plus d'un y découvrit des renseignements inédits pour lui. L'*Appendice* dont l'auteur fait suivre son volume, montre au surplus qu'il s'est adressé aux meilleures sources, nous voulons dire l'*Armée suisse*, de Feiss, et l'ensemble des documents officiels. Il a consulté, en outre, de nombreuses brochures et articles de revues. Nous trouvons cités, dans la nomenclature des sources de cette catégorie, les noms des colonels Wille, Isler, Wildbolz, Lecoultré, etc. (Réd.)

une analyse moins brève et moins sèche, elle l'aurait mérité. Je me console en me disant qu'elle trouvera sûrement chez vous de nombreux lecteurs, car elle est, plus qu'une autre, de nature à les intéresser. Ici, en France, elle provoquera l'admiration de quelques-uns et les sourires sceptiques d'un grand nombre. Une fois de plus, nous aurons par elle la démonstration de cette vérité, formulée par Casimir-Périer après beaucoup d'autres, et que l'écrivain de *l'Armée d'une démocratie* a reproduit en tête de son volume :

« Une réforme est toujours une utopie aux yeux de tous ceux dont elle trouble les habitudes. »

Une chose est certaine, — et je reprends ici le fil de mon raisonnement, — la solution de Moch résoudrait mieux qu'aucune autre le problème que chacun s'efforce de résoudre actuellement en France : établir l'union intime de l'armée et de la nation, faire de celle-là l'émanation de celle-ci.

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Grandes manœuvres. — L'uniforme de l'infanterie. — Ecoles d'application militaires. — Un héros. — Les marches en montagne dans la neige. — Le représentant militaire italien au Transvaal. — La maison Humbert 1^{er} pour vétérans et invalides.

Cette année-ci nos manœuvres de campagne et nos grandes manœuvres ont offert un intérêt spécial pour qui tenait à suivre l'expérimentation — en petit — du nouveau système de mobilisation. L'essai a bien réussi ; quand, l'habitude aidant, on aura acquis encore plus de sûreté, il sera facile de reconnaître les avantages du nouveau régime.

La compagnie cycliste de *bersaglieri* venant de Parme, où officiers et soldats avaient eu un cours spécial, fut souvent utilisée comme escorte de cavalerie ; elle a fourni de très bons résultats.

En général, un temps sec a favorisé cette année-ci nos braves soldats, dont la conduite fut exemplaire pendant toute la durée des manœuvres. S'est fait admirer en particulier la division de milice mobile, des pères de famille pour la plupart, qui ont montré que quelques années passées à la maison ne leur avaient point fait oublier l'esprit militaire ni l'instruction reçue sous les armes : tous ont eu une conduite irréprochable, étant toujours dispos pour tout travail et pour toute fatigue, pleins d'enthousiasme et de bonne volonté.

Quant aux diverses phases épisodiques des grandes manœuvres, je ne dirai rien : les batailles inoffensives qui se livrent chaque année en Eu-

rope se ressemblent toutes plus ou moins. Je signalerai seulement la manœuvre d'armée exécutée près de Turin contre un ennemi en partie effectif, en partie marqué, sous la direction du général Leone Pelloux, frère du président du Conseil, et du général Sismondo; cette manœuvre a prouvé la bonne instruction de notre infanterie, légère et agile, leste et de grande résistance, sobre et disciplinée. S. M. le Roi a suivi les exercices dès le début, accompagné du général Mirri, ministre de la guerre, du général Saletta, chef de l'état-major général de l'armée, et des attachés militaires et représentants étrangers. Voici quelques noms : pour l'Allemagne, le lieutenant-colonel von Jacobi ; pour l'Autriche, le lieutenant-colonel Marenzi ; pour la Suisse, le colonel Fama ; pour la Russie le colonel prince Troubeskoi ; pour la France, le colonel Girard-Pinsonnière ; pour l'Angleterre, le colonel Needham, etc., etc. L'interdiction réciproque par l'Italie et la France à leurs officiers d'assister aux manœuvres sans une permission du ministre de la guerre, a empêché plusieurs Français de nous suivre. Néanmoins, on a pu remarquer plus d'un étranger, qui observait avec trop d'intérêt les diverses phases des combats pour être un simple bourgeois.

Le ministre de la guerre a consenti, cette année, à ce que les changements de garnison, après le congé de la classe la plus ancienne, se fassent successivement de façon à éviter que le commerce souffre d'une pénurie des wagons. Ceux-ci sont très nécessaires en automne pour le transport du raisin.

La mesure présente cependant divers inconvénients auxquels le Conseil des ministres espère parer, à l'avenir, par une augmentation du matériel de transport. Sur proposition du ministre des travaux publics, il a résolu de faire construire au plus vite 111 locomotives, 4 automobiles, 458 voitures et 3050 chars. Ce matériel devra être prêt pour l'année prochaine. Toute la presse applaudit à cette décision, si utile au commerce : mais il est facile de reconnaître les avantages qu'en ressentira aussi l'armée en cas de mobilisation.

* * *

Chaque année, après les manœuvres, les journaux militaires ou non publient de longs articles sur la nécessité de modifier l'uniforme de l'infanterie et sur le besoin d'une tunique de campagne pour les officiers. C'est toujours la même *ritournelle* : Nos officiers — dit-on — n'ont qu'un seul uniforme pour tout genre de service, qu'ils aillent à la Cour ou en soirée, ou qu'ils soient au travail sous les armes. Cet uniforme, en tant qu'il s'agit des officiers, se prêterait mal aux exigences de la guerre. Il est trop voyant, se distingue trop de l'uniforme du simple soldat, offrant ainsi une cible facilement visible pour le tir de l'ennemi. Et à ce propos on cite ce régiment anglais, qui dernièrement dans la bataille de Glencoe,

a été décimé à cause des couleurs éclatantes de son uniforme : inconvénient auquel on a de suite trouvé le remède en modifiant l'uniforme. Au contraire de ce qui se passe dans les armées allemande, autrichienne et autres encore, qui affrontent des climats bien plus rudes que le nôtre, l'officier de l'armée italienne endosse le même vêtement en été comme en hiver.

Toutes ces remarques sont très vieilles. Depuis un quart de siècle, les modifications à l'uniforme de l'infanterie sont à l'étude, — mais rien n'est encore décidé. Il y a quatre ans, le ministre de la guerre donna au 69^e de ligne à Rome un nouvel uniforme à essayer. La capote, si contraire à la liberté des mouvements, avait été remplacée par une pèlerine ; le képi par un chapeau d'alpin ; plusieurs autres petites modifications avaient été introduites au nombre desquelles la botte alpine à la place des guêtres, si délicates ; puis après une année d'essai, le nouvel uniforme disparut et on n'en parla plus. Certes, il n'était pas l'uniforme idéal, mais à bien des égards, l'infanterie eût gagné à l'adopter.

Ces jours-ci, le ministre a tenté d'autres essais ; il a ordonné aux officiers de toutes armes de la capitale de porter au lieu du col rabattu le col droit, à l'imitation de celui des « carabiniers ». De plus, sur le képi actuel, il a fait poser un panache noir pour l'infanterie de ligne, rouge pour les grenadiers. C'est tout. On avait parlé de la suppression du képi et de l'adoption d'un petit casque présenté il y a quelques mois au ministre par le major Vesprignani du 69^e de ligne. On considérerait comme certain aussi que le ministre se déciderait à donner aux officiers la tunique de campagne en essai depuis quelques années chez les alpins : tous ces bruits sont prématurés. Une seule chose est toujours certaine : le désir de tous les officiers d'obtenir une modification à l'uniforme actuel, modification qui leur permette de mieux supporter les grandes chaleurs et le travail des manœuvres.

. * .

— Le général Pouzio-Vaglia, premier adjudant général du roi, atteint par la limite d'âge, va passer au cadre auxiliaire. On dit que son successeur sera le lieutenant général Ferrero, commandant le corps d'armée de Milan. Le général Ferrero a été ambassadeur à Londres.

. * .

— Le ministre de la guerre, général Mirri, a l'intention d'introduire des changements dans les écoles de Modène et de Parme destinées à l'éducation et la formation des officiers d'infanterie. Jusqu'à ce jour, pour gagner ses épaulettes, il fallait un cours de deux années à Modène, soit deux classes d'une durée de neuf mois. A la fin de chaque année, les élèves exécutaient une excursion militaire : celle de première année était consacrée à un petit cours pratique de topographie ; dans celle de

seconde année, on étudiait des manœuvres sur le terrain avec *camp mobile*. Or, le ministre a trouvé que l'élève qui sort de Modène pour entrer au régiment n'était pas encore assez « formé » : s'il connaît parfaitement la théorie, la pratique du métier lui manque. En conséquence, il propose, paraît-il, à la Chambre, de modifier la loi sur les écoles militaires, de manière à ce que l'élève ne passe qu'une année ou un peu plus à Modène, pour de là entrer à l'école centrale d'infanterie à Parme, où il apprendra la pratique et les choses les plus nécessaires à la formation d'un bon officier de compagnie. Cette année, le ministre a déjà envoyé tous les élèves de seconde année de l'école de Modène, nommés officiers, au mois d'octobre, à Parme, où ils suivront un cours supplémentaire pratique de six mois de durée environ. Quant à l'école de Parme, destinée à devenir pour l'infanterie ce que sont les écoles d'application du génie et de l'artillerie à Turin et l'école de cavalerie à Pinerolo, elle augmenterait d'importance. On y transporterait notre magistrale école d'escrime, actuellement à Rome.

L'idée du ministre d'augmenter le plus possible les connaissances de l'officier qui arrive au régiment, est bonne et ne pourra qu'être accueillie favorablement par le Parlement.

* * *

Le bulletin du ministère de la guerre en date du 1^{er} octobre nous apporte le nom d'un héros décoré de la médaille d'or pour la valeur militaire. C'est celui du brigadier Can Lussorio des R. Carabiniers. Ce brave, à lui seul, et deux fois au moins au péril de sa vie, a reconnu les refuges de fameux brigands qui répandaient la terreur et la consternation dans les environs de Nuoro (Sardaigne). Il arriva, franchissant rochers et précipices, jusque tout près de l'endroit presque inaccessible qu'ils occupaient. Ensuite il participa directement à leur capture, se distinguant par son sang-froid et son courage. Il eut ses vêtements percés d'une balle et tua le plus dangereux des brigands en le poursuivant.

Le brave Can est né à Borore (Cagliari); il est âgé de trente ans. Outre la médaille d'or, il possède déjà celle d'argent.

* * *

— Vient de sortir de presse un petit livre fort intéressant sur *Les marches en montagne dans la neige*, œuvre du major Zavattari du 3^e régiment alpin. C'est un exposé très soigneusement fait des conditions dans lesquelles peut s'opérer la marche en terrain de haute montagne recouvert de neige. La question est traitée non seulement au point de vue logistique, mais au point de vue tactique également. L'auteur passe en revue tous les cas où la neige exerce une influence sur les manœuvres, soit comme motif de retard dans le mouvement des masses, soit comme

élément obligeant à modifier les formations, soit comme moyen de couverture contre le feu ennemi, soit enfin comme cause d'anomalies dans le développement de l'action. Le recueil en est rendu fort instructif. Il sera lu avec plaisir, non seulement par les alpins déjà familiarisés avec les exigences de la vie alpestre, mais surtout par les officiers d'autres armes toujours prêts à conduire leur troupe dans la montagne, mais sans s'être préparés toujours avec assez de soin aux nécessités de cette tâche.

* * *

— Notre gouvernement a envoyé à Londres le major Cav. Domenico Gentilini, du 62^e régiment d'infanterie. Il est chargé de suivre les opérations militaires au Transvaal. Avec lui s'embarqueront des représentants militaires d'Allemagne, de Russie et d'autres Etats. Le major Gentilini a 37 ans ; il est élève de l'académie de Turin d'où il a gagné ses épaulettes d'officier du génie. Il suivit avec succès les cours de l'école de guerre et fut nommé capitaine d'état-major. C'est de là qu'il fut transféré dans l'infanterie comme commandant de bataillon au 62^e régiment.

* * *

— Depuis longtemps, on projetait en Italie de fonder une maison pour les invalides des guerres nationales. Dans plusieurs pays d'Europe, il existe des asiles où les invalides pauvres sont reçus et trouvent un repos bien mérité. Un industriel Milanais, vétéran des premières campagnes de l'indépendance, le commandeur Candiani, a porté, il y a quelque temps, la question devant une assemblée de vétérans lombards, et il a fait la proposition de fonder un établissement semblable à l'Hôtel des Invalides de Paris, ou aux asiles, encore mieux aménagés, qui ont été créés aux Etats-Unis. L'idée fut acceptée avec enthousiasme, et le président de l'assemblée, le colonel garibaldien Giacinto Brunesi, — qui prit une part brillante à la défense de Rome, ce qui lui valut la médaille d'or pour le mérite — se donna beaucoup de peine pour faire aboutir ce projet, et il y réussit. Sous la présidence honoraire du prince de Naples, et grâce aux subsides offerts en premier lieu par la Caisse d'Epargne de Milan, qui donna 50 000 francs, puis par le municipe de Milan, qui vota 25 000 fr., par le Comité des vétérans lombards, qui versa 10 000 fr., et par plusieurs particuliers, on acheta le palais Ala Ponzzone, à Turate (Côme), qui, dorénavant, prendra le nom de « Maison Humbert I^{er} pour les vétérans et invalides des guerres nationales ». La villa, située dans une contrée riante, a deux étages, dont les fenêtres s'ouvrent sur une immense cour entourée d'un jardin. Dans la cour s'élève un magnifique buste en bronze du roi, sur le socle duquel on admire des figures de soldats : un bersagliere, un garibaldien, un cheval-léger et un matelot. Le ministère de la guerre a déjà fait installer cent lits complets dans la maison, où l'on calcule que l'on pourra loger cinq cents invalides. Sans doute, les sommes d'argent recueillies jusqu'ici ne suffi-

raient pas pour faire vivre l'institution, mais le vif intérêt qu'y porte Sa Majesté fait espérer que cette entreprise patriotique trouvera auprès du gouvernement l'appui auquel elle a droit, et que l'initiative privée continuera également à la soutenir. L'Italie aura alors accompli un pieux devoir envers les glorieux survivants de l'épopée de sa renaissance.

INFORMATIONS

ALLEMAGNE

Expériences de télégraphie sans fil. — Des expériences ont été faites dernièrement par la section d'aérostiers prussienne, sous le commandement du lieutenant von Sigsfeld, entre le champ de manœuvre de cette section, où un mât avait été dressé, et quelques maisons élevées de Friedenau. Le but de ces expériences était de déterminer jusqu'à quel point, lorsqu'on opère à de faibles hauteurs, les maisons et autres obstacles situés entre les deux postes peuvent troubler la transmission des télégrammes. On a déjà réussi à expédier des télégrammes du terrain de Tempelhof au polygone de Jüterbog.

Les exercices exécutés le 30 juin dernier ont été particulièrement intéressants. Les transmissions télégraphiques ont eu lieu entre le champ de manœuvre de la section d'aérostiers à Schöneberg et un ballon captif que l'on a laissé monter en rase campagne entre Friedenau et Wilmersdorf. Ce ballon n'avait pas de nacelle, et les ondes électriques venant de l'appareil expéditeur étaient transmises par un fil de cuivre fixé à l'aérostat et conduite ainsi à un appareil récepteur se trouvant en bas. La distance entre le ballon et le terrain de manœuvre était d'environ un quart de mille allemand (1875 mètres). Ces expériences se continuent sous la direction du major Klusmann, commandant la section d'aérostiers.

(Revue du cercle militaire.)

FRANCE

La nouvelle batterie. — Sera-t-elle à quatre ?

— Quoi ?

— La nouvelle artillerie de campagne, ou bien maintiendra-t-on la composition actuelle ?

— Je vous le donne *en* quatre, impossible de se prononcer.

Telle est la conversation que je surprenais l'autre jour. C'est une des